



# Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 23 Novembre 2007

## A l'ordre du jour :

1. Explication du fonctionnement de l'usine marée-motrice et des marées dans le bassin de la Rance  
par Mr Cyrille PERIER directeur EDF - GEH OUEST
2. Pot de l'amitié au cours duquel, vous pourrez vous acquitter de votre cotisation.
3. Ordre du jour statutaire :
  - rapport moral et rapport d'activités
  - rapport financier
  - élection des membres du Conseil d'Administration.
4. Débat et questions diverses

-----

## **En première partie :**

Nous remercions Mr Cyrille PERIER directeur EDF du Groupe d'Exploitation Hydraulique de l'OUEST d'avoir accepté de venir nous expliquer le fonctionnement de l'usine marée-motrice et des marées dans la Rance maritime.

La salle était comble (70 personnes). Après la remontée du niveau en Rance à 12m50 le 31 août, ce sujet a suscité beaucoup d'intérêts. Beaucoup de questions ont été posées.

-----

## **En seconde partie : Assemblée Générale**

Adhérents actifs (à jour de leur cotisation): 85  
Présents : 38  
Pouvoirs : 18  
Soit : 56 personnes présentes ou représentées.  
Le quorum (1/4 des adhérents) est atteint.

### **1- Rapport d'activités**

**Deux points principaux** caractérisent l'année 2007.

D'un point de vue administratif, dans l'histoire de Rance-Environnement, l'année 2007 sera l'année de l'agrément DIREN. C'est le premier point.

Le second point s'inscrit dans la continuité de 2006. C'est la « réflexion collective » sur l'avenir de la Rance, que nous avons intitulée : « Quel(s) Paysage(s) veut-on pour la Rance ? ». Cette opération de consultation et de concertation lancée en septembre 2006, a été notre action centrale tout au long de l'année.

### **Agrément DIREN**

Par un arrêté du Préfet de Région, signé le 19 septembre, Rance-Environnement est agréé au titre de l'article 5 de la loi du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement dans les départements des Côtes d'Armor et de l'Ille et Vilaine.

Extrait de la lettre d'accompagnement :

« Vos activités, plus particulièrement orientées sur le secteur du bassin versant de la Rance fluviale et maritime, avec notamment le désenvasement et l'aménagement des paysages des bords de Rance, dans le respect des contraintes environnementales, justifient pleinement cet agrément. »

Cette reconnaissance de la DIREN, renforce notre crédibilité.

## Quel(s) paysage(s) veut-on pour la Rance ?

Le lancement en 1995, du contrat de baie de la Rance avait suscité beaucoup d'espairs (« Rance belle et propre ») pour l'avenir de son estuaire et la maîtrise de l'évolution de son environnement. Mais, il est terminé depuis décembre 2005 en laissant, notamment sur l'extraction des sédiments excédentaires, un gout d'inachevé.

Ce gout d'inachevé, et le souhait que les actions entreprises dans le contrat de baie ne soient pas abandonnées et ne restent pas sans suite, ont été clairement exprimés dans l'enquête que nous avons faite fin 2005.

C'est en réponse à cette situation que nous avons entrepris en septembre 2006, en partenariat avec la FAUR, ce travail de réflexion collective intitulée : Quel(s) paysage(s) veut-on pour la Rance ?

Son objectif est de : faire des propositions pour l'avenir de la Rance , et « motiver les gestionnaires du territoire » pour qu'ils relancent un programme de maîtrise de son évolution.

La première phase de cette opération : la phase de consultation et de concertation, se termine.

D'octobre 2006 à juillet 2007, 127 personnes réparties en 13 groupes ont exprimé leurs souhaits pour le Paysage de la Rance.

Chaque groupe s'est réuni 2 fois : une première fois pour exprimer ses idées, une seconde fois pour les noter et les hiérarchiser.

Quelques chiffres :  
127 participants  
24 associations  
21 professionnels  
23 communes  
26 réunions conduites par Henri Thébault, garant de la méthode.  
700 idées environ recueillies

Fin juillet, le travail de synthèse de ces idées a commencé. Ce travail, conduit par Henri Thébault a été lui aussi effectué en groupe. Les idées ont été réparties en thèmes et dans chacun de ces thèmes par sujet.

Les thèmes et les sujets sont les suivants:

1. plan d'eau                      pollution  
   bateaux et navigation  
   aspects relatifs au barrage
2. paysage terrestre                littoral, berges, plage  
   paysage général  
   patrimoine,  
   habitat et constructions  
   routes, pont, parking, accès
3. envasement                      études et informations  
   aspects relatifs au fonctionnement du barrage  
   agriculture et bassin versant  
   extraction et valorisation des vases excédentaires  
   impact environnemental
4. activités professionnelles et de loisir      développement économique général  
   activités liées à la mer  
   tourisme et loisirs
5. gouvernance                    fonctionnement du barrage, évolution, aspects financiers  
   centralisation, coordination  
   PNR  
   divers

La synthèse des idées a été présentée (sous forme statistique) aux participants, lors d'une réunion qui s'est tenue à la salle des fêtes de Pleudihen le 11 septembre.

Chaque participant a reçu un rapport reprenant l'ensemble des idées émises dans son groupe et des notes attribuées par les participants du groupe.

Prochainement, en fonction de la disponibilité d'Henri Thébault, un document résumant la présentation du 11 septembre leur sera diffusé, et sur demande, une copie sur CD des 13 rapports de groupe.

Ce qu'il reste à faire ?

- Elaborer le rapport final présentant le paysage futur de l'estuaire de la Rance souhaité par les participants et des propositions d'actions et d'aménagement.

- « Motiver les gestionnaires du territoire » pour qu'ils prennent des décisions pour transformer les propositions en actions.

La rédaction du rapport final sera conduite par Henri Thébault. Il souhaite organiser (comme cela a été fait pour la synthèse des idées) deux réunions de travail d'une dizaine de participants. Elles sont programmées le 10 et 17 janvier prochain. Un planning a été fait pour sortir le rapport final pour le 15 février.

**Une subvention nous a été attribuée** pour ce projet par **La Fondation de France** dans le cadre de son programme : Environnement – Ensemble pour gérer le territoire. Ce programme de la Fondation de France soutient les initiatives citoyennes qui instaure un dialogue constructif entre les acteurs d'un territoire, en vue de faire émerger un projet commun de gestion d'un espace sensible.

Avoir obtenu l'attribution d'une subvention dans le cadre de ce programme, est pour nous, au-delà de l'aspect financier, un encouragement pour la poursuite de notre opération, et un soutien pour aborder la phase décisionnelle avec « les gestionnaires du territoire ».

Au-delà de ces 2 points principaux, sans être exhaustives, **les autres activités de l'année 2007.**

### **Grandes marées en Rance**

Suite à une décision prise en AG de C.O.E.U.R en juin 2006, C.O.E.U.R a coordonné un groupe de travail pour évaluer les risques liés à l'éventualité de revenir à des niveaux d'eau supérieurs à 12m dans le bassin maritime de la Rance.

Nous avons participé à ce groupe de travail : « grandes marées en Rance ».

Le groupe de travail s'est réuni 6 fois entre octobre 2006 et juillet 2007, dans les locaux d'EDF à Dinard.

La décision a été prise de faire l'expérience de remontée le niveau à 12m50 le 31 aout avec une durée d'attente d'1 heure environ.

Les résultats de cette opération vont être présentés à la prochaine Assemblée Générale de CŒUR le 14 décembre pour décider de la suite qui sera donnée.

Les effets sont bénéfiques pour retrouver une végétation à caractère maritime sur l'estran.

Mais beaucoup restent inquiets pour les perrés, les berges et les falaises du fait de la durée d'attente notamment.

### **Pêche professionnelle à la civelle à l'écluse du Châtelier.**

En début d'année 2007, l'écluse du Châtelier étant fermée pour travaux et les eaux en amont étant très basses, les civelles étaient bloquées devant l'écluse sans pouvoir atteindre la passe qui leur a été aménagée. Dans ces conditions, la pêche en aval de l'écluse est un véritable pillage de la ressource. Alerté par un membre du CA, un dossier a été adressé à la Direction des Affaires Maritimes, à ICIRMON, à C.O.E.U.R et à la presse locale, pour demander: soit d'interdire la pêche, soit d'obtenir des pêcheurs professionnels de remettre en amont de l'écluse un pourcentage de leur pêche (15% par ex.).

Suite à cette action :

- Les 2 pêcheurs professionnels autorisés à pêcher en aval de l'écluse du Châtelier, ont remis 1kg950 de civelles en amont, en présence de 2 personnes de C.O.E.U.R

- Mr René Régnault, maire de St-Samson, Président du SAGE, très sensible au pillage d'une ressource sans défense, nous propose d'intervenir pour réglementer la pêche aux abords de l'écluse.

Signalons que ce sujet est d'actualité, puisque l'EUROPE a lancé un programme de protection de la migration des anguilles sur le Fremur, dans le cadre de son programme «Fish-pass» de protection des poissons migrateurs.

### **Actions concernant Pleudihen**

- Le 9 mai, nous avons rencontré Dominique Melec, directeur à C.O.E.U.R, pour le sensibiliser sur **l'état de la plage de la Ville GER**, depuis le désenvasement de Mordreuc.

- De mars à juillet, nous avons participé à l'**inventaire des zones humides** sur la commune de Pleudihen.

Les membres du CA se sont relayés pendant une semaine pour aller sur le terrain, constater les zones humides. Cet inventaire, rendu obligatoire par le SAGE, doit maintenant être reporté dans le PLU.

- Nous avons participé à la concertation organisée par la municipalité pour la nouvelle implantation du garage Moreau, puis en septembre, à l'**enquête publique de modification du PLU**, pour sa future implantation.

Nous sommes intervenus sur ce sujet pour obtenir la protection de la zone humide de 1000 m2 inventoriée sur la parcelle retenue pour l'implantation. Nous avons rencontré Stéphane Moreau pour lui présenter notre position.

#### **- Renouée du Japon**

Au cours de l'inventaire des zones humides, nous avons constaté à plusieurs endroits la présence d'une plante très envahissante : la renouée du Japon, aussi appelée : « peste verte ».

Par notre feuille d'information : « Au fil de la Rance », et des contacts directs, nous avons sensibilisé les personnes concernées sur la nécessité de lutter contre sa prolifération.

### **Nos participations, en tant que membre, aux activités de la FAUR, de C.O.E.U.R, de Eau & Rivières de Bretagne et de Cohérence.**

**Avec la FAUR**, en tant qu'adhérent et membre du bureau, nous travaillons en étroite collaboration.

Nous sommes partenaire de la FAUR sur le dossier : « Quels paysages veut-on pour la Rance ? ». Sur ce dossier, nous sommes indissociables.

En marge de ce dossier, nous avons participé notamment :

- à la réflexion organisée par la FAUR sur la chartre des espaces côtiers bretons développée par le Conseil Général
- à un groupe de travail sur la sécurité des mouillages et de la navigation en Rance,

**Concernant C.O.E.U.R.**, quelques informations débattues en CA et AG:

- Sur le projet de PNR, les municipalités ont été sollicitées pour statuer sur la mise en œuvre d'une étude de faisabilité.
- Extraction entre 30 000 et 100 000 m<sup>3</sup> de vase entre Dinan et l'écluse du Chatelier, par hydro suction « entre la courbure et l'asile des pêcheurs ».
- Projet : « expérimentation du vidage des pièges du Lyvet », étude en cours.
- Demande de concession pour l'élevage de moules à plat en Rance. Cœur rend un avis défavorable (avis consultatif)
- Mise en place de supports de ponton pour les seiches
- Ouverture du site de la Ville Ger à la pêche à pied professionnelle
- Tout récemment, attribution de licence pour la pêche professionnelle en plongée de l'huitre plate
- Grandes marées en Rance : cf ci-dessus

### **Eau & Rivières de Bretagne :**

Nous avons participé, notamment :

- à une réunion d'information sur le projet de reconquête du caractère maritime du Mont St Michel par le chef de projet : Xavier de Beaulincourt
- à une réunion d'information sur le SAGE
- à l'assemblée générale le 28 avril
- à une réunion des adhérents de la vallée de la Rance

**Cohérence :** à signaler

- Notre participation à l'AG le 10 mars à Jugon les lacs. (450 000 m<sup>3</sup> de vases enlevés dans le lac)
  - le projet baptisé : baromètre du développement durable ». Il s'agit de la mise au point d'un questionnaire d'évaluation des pratiques de développement durable des municipalités.
- Réunion à St Malo le 30 novembre

### **Publication de notre feuille: Au fil de la Rance**

3 n° ont été publiés en mars, juin et novembre

### **Participation à la journée citoyenne organisée par Lassovajeunes**

#### **Participation à diverses enquêtes publiques**

Approbation du rapport d'activités à l'unanimité par un vote à main levée.

#### **2- Rapport financier**

Solde à fin 2006 :	843,15 €	
Recettes :	822,10 €	Dépenses : 1 042,27 €
Nouveau solde :	622,98 €	

Approbation des comptes à l'unanimité par un vote à main levée.

#### **3- Election des membres du conseil d'administration**

François Deshayes et Alain Macq ont quitté l'association.

Béatrice Guillou et Jocelyne Maire quitte le CA.

Quatre membres sont en fin de leur mandat et représentent leur candidature :

Marie Briand, Michel Coquart, Germaine Guillou, Jean-Claude Poirier

Trois nouveaux candidats se présentent : Jean-Pierre Binand, Mary-Louis Blanchard, Didier Simonot

Tous les candidats sont élus à l'unanimité.

Le nouveau CA est composé de 9 membres : Jean-Pierre Binand, Mary-Louis Blanchard, Nicole Bougeard, Marie Briand, Michel Coquart, Maurice Etienne, Germaine Guillou, Jean-Claude Poirier, Didier Simonot.

---